

# Vivre à FYÉ



**BULLETIN MUNICIPAL 2023**



## ... NOS JOIES ...



## Les Naissances

- ▶ **Loévane EDET** né le 22 novembre 2022
- ▶ **Tao DEVAUX-PELIER** né le 27 novembre 2022
- ▶ **Léandre LEGO** né le 23 janvier 2023
- ▶ **Lori KONG** né le 3 février 2023
- ▶ **Julia ERNOULT** née le 26 mars 2023
- ▶ **Cloé CHEVALIER** née le 28 mars 2023
- ▶ **Calyan VERLHIAC** né le 2 mai 2023
- ▶ **Lily-Rose MORIN** née le 10 septembre 2023
- ▶ **Ambre BETTON** née le 18 octobre 2023
- ▶ **Victoire GOUPIL** née le 29 octobre 2023

## ... NOS PEINES ...



## Les Décès

- ▶ **Robert THIBERVILLE** le 9 décembre 2022
- ▶ **Christian LAIR** le 27 décembre 2022
- ▶ **Simone HARANG** le 9 février 2023
- ▶ **André LUCIEN** le 30 mars 2023
- ▶ **Nadia MISIMOA** le 22 avril 2023
- ▶ **Soané MISIMOA** le 22 avril 2023
- ▶ **Alain BENET** le 27 mai 2023
- ▶ **Bernadette ROYER** le 2 octobre 2023
- ▶ **Pascal LECOINTRE** le 16 octobre 2023



## Les Mariages

- ▶ **Vanessa COURTEL et Nicolas LE BRUN** le 24 juin 2023
- ▶ **Élise REY et Kathy LIGNEUL** le 5 août 2023
- ▶ **Carine BLANCHETIÈRE et Éric PUPIN** le 21 octobre 2023

## Sommaire

L'état civil .....	2	Les évènements culturels .....	19 à 20
Le mot du Maire .....	3	Les associations culturelles .....	21 à 22
Les maisons fissurées .....	4 à 5	Les associations sportives .....	23 à 24
L'histoire d'une rue .....	6	L'annuaire des artisans et commerçants ...	25
La route du cimetière, la station d'épuration ...	7	Fernand Chatelain .....	26
Le lotissement de la Croix des Buis .....	8	Les Gîtes .....	27
Les incivilités .....	9	La Maison de Santé .....	28
Le Sivos .....	10	Le sommeil .....	29
L'APE « Les Lutins » .....	11	La recette de cuisine .....	30
Les salles communales .....	12	Les jeux .....	31
Le cimetière .....	13	Au jardin .....	32 à 33
Les commémorations .....	14 à 15	Les déchetteries .....	33
Les évènements de la commune ...	16 à 17	Le recensement de la commune ...	34 à 35
Le paulownia .....	18	Les infos de la mairie .....	36



Comme chaque fin d'année, nous venons, avec ce journal renforcer le lien qui nous unit à nos concitoyens et vous informer de la vie, des réalisations et du devenir de la commune.

La mission d'élu doit faire face aux aléas, aux difficultés, répondre à la population, parfois de façon négative, mais toutefois, la passion l'emporte rapidement. Je suis entouré d'une équipe dynamique, soudée, qui a pour objectif prioritaire l'intérêt général.

Au niveau communal, l'aménagement des rues et le maintien de notre population restent notre priorité.

Les travaux de la RD 56, route du cimetière sont enfin terminés depuis mars 2023. En dehors des enfouissements des réseaux, de la sécurité et de l'esthétisme de celle-ci, les travaux ont permis de respecter les normes d'adaptabilité pour l'accès au cimetière. Dans le cadre de sa politique d'économie de l'énergie, la commune a réalisé la modernisation de l'éclairage du stade annexe de football et des vestiaires (passage en Led) courant octobre 2023. Cela représente environ 60 % d'économie d'énergie électrique par an pour un retour sur investissement sur cinq ans. Je remercie également l'AS Fyé Football qui a participé à cet effort financier.

Les grands chantiers de l'année 2024 seront ceux de la réalisation de l'aménagement de la rue de La Croix des Buis et de la réalisation de la voirie nécessaires aux logements Sarthe Habitat. Bien entendu d'autres travaux moins importants mais aussi nécessaires seront effectués tout au long de l'année 2024.

Je remercie l'ensemble du personnel communal, les adjoints et les conseillers pour leur implication ainsi que tous les bénévoles de nos associations aussi bien sportives que sociales ou culturelles pour les manifestations et actions réalisées en 2023.

L'approche du Nouvel An est pour moi l'occasion de formuler des vœux de prospérité et de santé pour vous et vos familles, pour notre commune et pour le monde entier. La Municipalité, l'équipe Municipale et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour l'année à venir.

*Jean-Pierre FRIMONT*



Face à la multiplication des maisons fissurées en Sarthe et des difficultés d'indemnisation, 80 élus se sont rassemblés devant la Préfecture au Mans, ce vendredi 20 octobre 2023.

**Une manifestation d'élus, c'est assez rare.** C'est ce qui s'est produit au Mans, ce vendredi 20 octobre 2023, devant la préfecture de la Sarthe. À la veille de l'assemblée générale des maires et adjoints de la Sarthe à Mamers, environ 80 élus sarthois, venus de tout le département, se sont rassemblés.



Face à la multiplication des maisons fissurées suite aux sécheresses, ils demandent l'évolution de la législation concernant la reconnaissance des communes en état de catastrophe naturelle.

L'Association des Élus Sarthois défendant les victimes du **Retrait Gonflement des Argiles** (RGA) a été créée voici deux ans. Elle rassemble des élus de 147 communes sur 354 en Sarthe. Ils se font le relais de leurs administrés concernant les problématiques de maisons fissurées qui se multiplient dans toutes les communes. L'indemnisation des victimes ne peut passer que par la reconnaissance en état de catastrophe naturelle décidée par le ministère de l'Intérieur.

Problème : seule une poignée de communes est reconnue chaque année. Les élus veulent que ça change. **58 communes reconnues depuis 2018.**

Tous dénoncent « une méthode de calcul qui ne correspond pas à la réalité ».

Quand l'État abolira-t-il la circulaire du 19 mai 2019 qui n'est pas du tout adapté ? Elle n'est pas du tout adaptée et n'apporte rien à nos victimes. Ça n'a pas de sens.

### Et les assurances ?

Se pose aussi la question des assurances. Il est clair que les assurances refusent les indemnisations. Tout prétexte étant bon : antériorité de fissures, arbres de 100 ans près de la maison... En Sarthe, seuls trois dossiers sur dix ont été pris en charge et souvent avec des réparations qui ne sont pas pérennes.

### Se pose une deuxième problématique ?

Celle des artisans qui refusent d'intervenir pour ne pas engager leur garantie décennale en cas de nouvelle fissure. Comment procéder aux réparations quand certaines entreprises n'ont pas les bureaux d'ingénierie suffisants.

### Une pétition et 167 signatures

Une délégation composée de plusieurs membres de l'association, dont le président, Xavier Jamois, ainsi que deux des trois sénateurs de la Sarthe, Thierry Cozic et Jean-Pierre Vogel, a été reçue par le Préfet de la Sarthe. Ils lui ont déposé une pétition signée par 167 élus.

À l'issue d'une heure d'entretien, le représentant de l'État a écouté et partagé le

désespoir des élus et des sinistrés, estime Xavier Jamois. Mais les décisions relèvent du ministère de l'Intérieur. C'est une volonté du gouvernement. Les sinistrés attendent des actions et non des promesses, estime Jean-Pierre Vogel.

Participation à la manifestation d'élus devant la Préfecture au Mans, le vendredi 20 octobre 2023.



Il faut que le problème des maisons fissurées suite aux sécheresses devienne **une priorité de l'État**.

**Les démarches réalisées par la commune de Fyé représentée par Monsieur le maire Jean-Pierre FRIMONT :**

Suite à la délibération du 2 novembre 2021, la commune de Fyé décide d'adhérer à l'association des communes sarthoises « Maisons Fissurées ».

Participation du maire le 4 novembre 2022 à l'assemblée générale de l'association à Changé en présence de Julie Delpech, députée de la Sarthe.

Participation du maire avec un habitant de Fyé, à la rencontre conjointe organisée par l'association pour les sinistrés et les élus le samedi 4 février 2023 à Domfront-en-

Champagne. La présence à cette réunion d'un expert mandaté par l'association a permis d'expliquer les démarches à exécuter lorsqu'une commune est reconnue en état de catastrophes naturelles et également les pièges à éviter de la part des assurances avant la reconnaissance d'une commune.

La commune de Fyé a déposé un dossier de reconnaissance auprès de la préfecture le 9 mai 2023 qui concerne l'année 2022. Par arrêté du 23 juillet 2023, l'état rejette la reconnaissance de catastrophe naturelle pour la commune de Fyé. Cela nous est notifié fin septembre 2023.

Que ce soit les sinistrés ou la commune, nous avons lancé une procédure de recours gracieux pour faire changer la décision de l'état. En parallèle, participation du maire à la manifestation organisée par l'association des communes sarthoises « Maisons Fissurées » à la préfecture de la Sarthe le 20 octobre 2023, avec remise de pétitions et la rencontre de Monsieur le Président de l'association accompagné par deux sénateurs avec le préfet. Il s'est engagé à faire remonter nos doléances auprès de l'état.

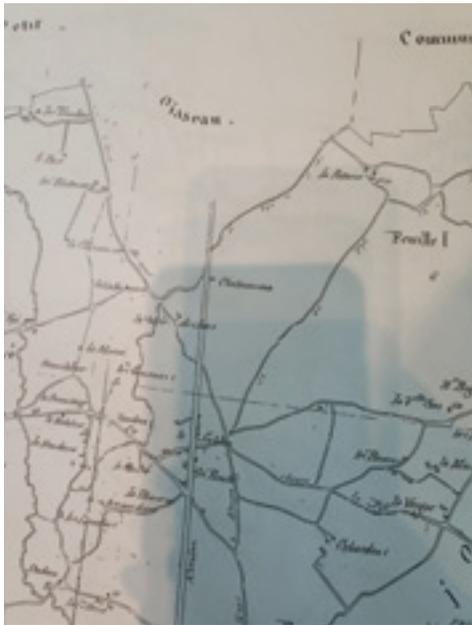
Le combat va être long et difficile car le lobbying des assurances pour l'instant pèsent énormément sur l'état. Nous vous rappelons que vous ne devez pas déclarer vos maisons fissurées à votre assurance avant la reconnaissance de catastrophe naturelle de notre commune.

Nous allons redéposer un dossier de reconnaissance de catastrophe naturelle pour l'année 2023, début 2024.

**Souhaitons que l'État entende enfin notre voix.**

## « Quartier Courtemiche, La Poterie... »

Cette carte, datant de 1830, nous montre l'emplacement du quartier de Courtemiche, La Poterie et également Chateauroux qui sont reliés entre eux par le chemin des Cantinières qui délimite Fyé et Oisseau-le-Petit. D'après le dictionnaire de Tardieu, les « Cantinières » sont un lieu dans les camps romains où l'on vendait toutes sortes de marchandises.



Chateauroux est un microtoponyme (lieu-dit) habituellement retenu pour présumer d'une place forte.

A l'Ouest de Fyé, des habitats vraisemblablement agricoles sont répartis à équidistance au fil du ruisseau de Vilette. A l'est, d'autres sites sont dans la vallée du Rosay-Nord, de l'autre côté des sommets boisés et gréseux de Fyé.

Cet autre bassin n'est plus celui des plaines céréalières mais obérait aux lois du sous-sol et de l'artisanat. On y trouve des ferrières, de l'argile ; d'où le four de métallurgie découvert sous l'A28, sans oublier, 1 km plus au nord, le four de potier-tuillier sur Chérisay.



D'autre part, la terre glaise (La Poterie, La Paveterie) et la pierre de Fyé (Les Carrières) ont fait vivre un artisanat encore bien présent dans les mémoires. Les tailleurs de pierre ont fourni les pavés des rues d'Alençon.



Courtemiche où logeaient ces ouvriers formait, à la fin du siècle dernier, un vrai hameau. Ses habitants étaient si pauvres qu'ils ne pouvaient, paraît-il, s'offrir que de petites, de « courtes » miches de pain, d'où le nom Courtemiche.

## Route du cimetière RD 56



Commencés en 2020, les travaux de la RD 56, route du cimetière sont enfin terminés. Les travaux définitifs d'enrobé de la route du cimetière ont été réalisés en février 2023. Ces travaux ont dû être retardés suite à l'enfouissement des réseaux (électriques, téléphoniques et de l'éclairage public) décidé par le Conseil Départemental de la Sarthe et la remise à neuf de la canalisation d'eau potable par le SIAEP de Rouessé-Fontaine.

Le décompte final des prestations est le suivant :

- Maîtrise d'œuvre par SAFEGE : 5 247,00 € TTC
- Travaux de voirie par COLAS : 79 735,00 € TTC
- Éclairage public réalisé par CITEOS : 5 247,00 € TTC

**Le coût total de l'opération est de 90 229,00 € TTC.**

Les subventions obtenues auprès de l'état et de la région sont de 16 400 €. Un des objectifs du mandat du conseil municipal était la rénovation de la RD 56 (Route du cimetière). C'est chose faite.

Il est souhaitable que les règles de conduite (limitation d'une portion à 30 km/h) sur cette route qui mène au stade municipal soient respectées pour la sécurité de tous.



## La station d'épuration

**La municipalité organise une porte ouverte aux habitants de la commune pour visiter la station d'épuration qui se situe Impasse des Noyers à Fyé le samedi 8 juin 2024 de 10h00 à 12h00.**



## Le Lotissement de la Croix des Buis



Les travaux de l'aménagement de la rue de la Croix des Buis sont essentiellement dans un premier temps, l'enfouissement des réseaux, la réalisation du pluvial tout au long de la rue du côté droit en remontant vers la maison de santé, la réalisation de trottoirs de chaque côté de la rue avec une piste cyclable du côté gauche en remontant vers la maison de santé et l'aménagement de parkings du côté droit. Dans un deuxième temps les enrobés seront réalisés.



Les travaux ont débuté le 18 octobre 2023 et ont une durée prévisible de trois mois si les conditions climatiques sont au rendez-vous.

Le coût de ces travaux de voirie représente environ une enveloppe de 425 000 € TTC maîtrise d'œuvre comprise. Le montant de subventions (État et Conseil départemental) envisagés est de 160 000 €.



Les travaux de voirie nécessaires pour desservir les logements Sarthe Habitat ont débuté le 2 novembre 2023. Ceux-ci correspondent à la création d'une rue qui reliera la rue Charles Perrault au niveau du ralentisseur à la rue de la Croix des Buis. Cette rue desservira onze logements Sarthe Habitat et deux parcelles à construire pour la réalisation de maisons individuelles. Les dix autres parcelles seront directement accessibles par la rue de la Croix des Buis. Les travaux ont une durée prévisible de quatre mois avec des conditions climatiques idéales.

Le total de ces travaux de voirie représente une somme de 299 833,00 € avec une participation de la communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles de 156 000 €.

## Hélas, l'année 2023 a été l'année des Chiens en divagation



Les employés communaux et les élus ont dû intervenir de nombreuses fois pour récupérer ces animaux. En dehors du danger éventuel que peut représenter la récupération de ces chiens, il serait dommage que nos êtres chers provoquent un accident avec des conséquences dramatiques.

### Il est expressément défendu de laisser son chien errer ou divaguer sur la voie publique, sans maître ou gardien.

La procédure suivante est réalisée par la Mairie de Fyé lors de la récupération d'un chien sur la voie publique.

- Si le chien est dangereux, appel à un organisme compétent pour le récupérer.
- Si le chien est non dangereux, lecture de la puce électronique pour retrouver son propriétaire.
- Si le chien est non dangereux et non pucé, dans l'attente de sa récupération, il est gardé 3 à 4 jours dans le chenil de la commune, le temps de retrouver le propriétaire.
- Si le chien n'est pas réclamé au bout de ces 3 à 4 jours maximum, il sera récupéré par la fourrière pour animaux :

« **KIK Déclik** » lieu-dit Les Bois  
72600 Les Aulneaux - Tél : 02 43 34 24 81.

### Pour votre information :

**1)** Dans le cas où le chien est récupéré **plusieurs fois** par la commune, des dispositions réglementaires ont été prises afin de facturer aux propriétaires responsables les frais d'un montant de **75 €** engendrés par ce fléau.

**2)** Dans le cas où le chien est récupéré par « **KIK Déclik** » son propriétaire devra leur régler les frais occasionnés.

**Je remercie toutes les personnes concernées d'être attentives et vigilantes. Ce sera la meilleure prévention pour vos animaux préférés.**

### Quelques règles de civilités



**Face aux incivilités répétées**, la commune demande aux usagers de la commune de respecter les consignes de tri auprès des poubelles du tri sélectif.

- Ne laissez pas vos sacs de tri à côté des containers, prenez le temps de les mettre dans celui approprié.
- Ne déposez pas vos sacs poubelles d'ordures ménagères près des containers de tri car ils seront éventrés et attireront chats, chiens, nuisibles et guêpes.
- Ne faites pas de dépôt sauvage de vos sacs poubelles d'ordures ménagères notamment près des lieux publics.
- Ne déposez pas d'objets encombrants, allez les déposer à la déchetterie de Saint-Ouen-de Mimbré.



**• Respectez ces endroits qui doivent rester propres pour l'image de notre commune et le respect pour les employés municipaux.**

**Ce rappel à plus de civisme est lancé, faute de quoi, toute infraction constatée et identifiée sera passible d'une amende d'un montant de 35 €.**



**En cas de récidive l'amende pourra aller jusqu'à 750 €.**

## Sivos du Rosay Nord (Bérus, Béthon, Chérisay, Fyé, Oisseau-le-Petit)

### La classe de neige 2023

- Les enfants des classes de CM1 et CM2 au nombre de 55, sont allés en classe de neige à ALBIEZ-MONTROND en Savoie du 12 au 17 mars 2023.

- Le projet initial prévoyait un transport aller/retour par SNCF au départ du Mans, pour un coût de 4020,10 €, mais par suite du mouvement social à ces deux dates, les deux trajets en trains se sont trouvés annulés. Nous avons eu la chance de dernière minute de trouver un autocariste basé à TOURS qui a bien voulu nous assurer le transport pour conduire nos élèves sur place au prix de 9100 € (aller/retour).

- Le coût de ce séjour pour un enfant est de 685 € (hébergement, accompagnateurs, transport, petites activités sur place), qui est financé par :

- Participation des familles : 270 €
- Participation de l'association des parents d'élèves (APE) : 100 € par enfant
- Participation des 5 municipalités : 160 € par enfant de la commune concernée
- Assurance MAE : forfait de 130 €
- Sponsors : 1500 € pour cette année (5 entreprises)

Il faut savoir que sur les 55 élèves, seulement 50 ont une participation financière de leur commune respective, les 5 autres, sont pris en charge par le SIVOS afin que tous puissent partir.

Une demande de remboursement de billet de train auprès de la SNCF a été faite très rapidement après l'annulation et le remboursement a été validé.

Par ailleurs avec l'aide de Monsieur VOGEL sénateur de la Sarthe, le SIVOS a obtenu une indemnité à titre exceptionnel de la SNCF pour préjudice subi de 1500 €.



### En conclusion :

Les enfants sont partis comme prévu, ont passé un agréable séjour, ont fait bonne route et tout le monde était content.

Merci aux municipalités, aux parents, à l'association APE, aux enseignants, aux accompagnateurs, aux sponsors, au SIVOS, à Laëtitia (secrétaire du SIVOS) et à toutes les personnes qui ont œuvré pour mener à bien ce projet.

*Nadine LELIEVRE, Présidente du SIVOS*



## La rentrée de septembre 2023



### Site de FYÉ : 5 classes : 117 élèves

TPS-PS-MS	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1-CM2 A	CM1-CM2 B
23	23	23	24	24

### Site de OISSEAU-LE-PETIT : 4 classes : 96 élèves

PS-MS-GS	GS-CP	CE1	CP
25	24	22	25

**TOTAL de 213 élèves, mais depuis la rentrée 8 nouveaux élèves sont arrivés, le chiffre final est donc de 221 élèves pour le RPI du Rosay Nord**

## L'APE « Les Lutins »



Mesdames, Messieurs

Permettez-nous de nous présenter, L'APE « Les Lutins »...

Nous sommes l'association des parents d'élèves des écoles de Fyé et de Oisseau-le-Petit.

Notre but est d'organiser plusieurs animations de ventes et de festivités tout au long de l'année scolaire, afin de récolter des fonds dont les bénéficiaires profitent uniquement aux enfants.

C'est grâce à la mobilisation de nos membres et des parents que nous arrivons à faire perdurer notre association. Nous tenons vivement à remercier tous nos membres, venus en nombre lors de notre dernière assemblée générale. Nous ne cacherons pas notre joie de voir (ou revoir) un tel élan pour continuer à faire vivre notre association.

Cette association est très importante dans la vie scolaire car elle finance une partie des sorties scolaires, le goûter et les cadeaux de Noël pour chacune des classes et aussi environ le tiers du prix de la classe de neige. Soulignons que nous sommes une des rares écoles sarthoises à pouvoir offrir aux enfants l'opportunité de partir une semaine en classe de neige. Notre but est vraiment de pouvoir continuer car c'est une expérience inoubliable pour nos enfants. Nous en profitons pour remercier l'équipe enseignante qui organise cet événement.



Loto 2023

Nous profitons de ce message dans le bulletin municipal de la commune de Fyé pour vous informer que nous organisons notre loto le vendredi 19 avril 2024 et que la fête des écoles se déroulera le 16 juin 2024.

Nous vous disons à très bientôt et nous vous souhaitons une très belle année 2024.

L'équipe des Lutins

## Tarifs pour les locations des salles communales

### ► Prix de la salle polyvalente :

ÉVÈNEMENTS	Particuliers, Entreprises Associations hors commune	Associations de la commune
<b>Vin d'honneur, réunion</b> (Maximum 4 h)	60 €	20 €
<b>Salle sans cuisine</b> (Week-end)	330 €	20 €
<b>Salle avec cuisine</b> (Week-end)	400 €	20 €
<b>Salle sans cuisine</b> (Lundi, mardi, mercredi et jeudi, hors période scolaire)	180 €	20 €
<b>Salle avec cuisine</b> (Lundi, mardi, mercredi et jeudi, hors période scolaire)	200 €	20 €

### Tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

**Cauton de garantie :** 500 € sous forme de deux chèques de 250 €

**Journée supplémentaire de location :** 50 € - **Tarif réveillon du 31 décembre :** 650 €

### ► Prix de la salle du presbytère :

ÉVÈNEMENTS	Particuliers, Entreprises Associations hors commune	Associations de la commune
<b>Vin d'honneur</b>	50 €	Gratuit
<b>Salle</b> (week-end)	170 €	Gratuit
<b>Réunion</b> (hors période scolaire)	50 €	Gratuit

### Tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

**Cauton de garantie :** 300 € sous forme de deux chèques de 150 €

**Journée supplémentaire de location :** 30 € - **Tarif réveillon du 31 décembre :** 250 €



Salle polyvalente



Salle du presbytère

## Le cimetière de Fyé



### ► Tarif cimetière de Fyé :

Caractéristiques	Montant
Concession de terrains d'une durée de 30 ans	100 €
Concession de terrain d'une durée de 50 ans	160 €
Concession cavurne d'une durée de 30 ans	295 €
Concession cavurne d'une durée de 50 ans	310 €
Concession case columbarium d'une durée de 30 ans	295 €
Concession case columbarium d'une durée de 50 ans	310 €



## Les commémorations 2023



## ► Cérémonie du 8 mai

Au monument de la 2<sup>ème</sup> DB RD338

A l'église



Au cimetière



## ► Cérémonie du 11 novembre



L'armistice signé en 1918 met fin aux combats de la première guerre mondiale de 1914 – 1918 « **une guerre du droit au nom du droit** ». La flamme du souvenir du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe allumé le 11 novembre 1923 **fête ses 100 ans et n'a jamais été éteinte**. C'est un symbole fort chargé d'émotions, un hommage de la nation à tous les soldats qui ont donné leur vie pour elle, **pour la liberté des concitoyens**.



A l'église



**Les doyens présents aux repas des Aînés**  
 Madame Madeleine RONDEAU, 92 ans  
 Monsieur Claude HALTER, 92 ans

## ► Cérémonie du 11 août 1944 « la Route Leclerc »

Un devoir de mémoire émouvant rendu chaque année à nos libérateurs.



Au monument départemental de la 2<sup>ème</sup> DB sur la RD 338



Dépôt de gerbe



A la stèle  
de Geneviève  
HOBEY



Au cimetière

**En 2024**, pour célébrer le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Fy par les gars de la 2<sup>ème</sup> Division Blindée, une commémoration exceptionnelle est prévue **le samedi 10 août à 18h00** au lieu du dimanche 11 août.

A cette occasion, l'inauguration d'une borne de « **la route Leclerc** » installée près du monument départemental sur la RD 338 est prévue et viendra renforcer notre devoir de mémoire envers nos libérateurs.

Cette célébration sera suivie d'un vin d'honneur à la salle polyvalente. **Nous appelons les Flacuméens (méennes) à venir nombreux pour fêter cet évènement.**

## Les vœux du Maire, le vendredi 6 janvier 2023



Le discours

Présentation des membres  
du Conseil MunicipalLes remerciements de la municipalité  
à François ROBERT,  
le photographe bénévole de la commune !

**Les vœux du Maire 2024 se dérouleront le vendredi 5 janvier à 19h00 à la salle polyvalente.**



## Le parcours de pêche 2023



En ce dimanche de Pâques 2023, dans le cadre de l'école de pêche, l'AAPPMA, les pêcheurs fresnois ont organisé un atelier de « pêche au toc » en rivière pour nos apprentis pêcheurs près du lavoir en centre bourg à Fyé.

À la grande joie des petits et grands, les prises furent nombreuses.



Un grand merci aux autres pêcheurs d'avoir respecté l'interdiction temporaire de pêche sur cette portion de rivière.

Le Marché aux fleurs le 1<sup>er</sup> mai 2023

Toujours un vrai succès ! Merci aux bénévoles

## La fête des voisins le 26 mai 2023 organisée par la municipalité



*Ambiance festive dans plusieurs quartiers de la commune avec l'Harmonie de Fyé*



*Vin d'honneur devant la salle polyvalente*



*Il est temps de sortir son panier pique-nique !*

## La course de vélo le 28 mai 2023



*Les organisateurs*



*Le départ*



*Et c'est parti !!!*



*Les vainqueurs et la remise des récompenses par les élus de la municipalité*



## Le 14 juillet 2023

Traditionnelle retraite aux flambeaux et défilé jusqu'au stade accompagnés par les musiciens de l'Harmonie de Fyé pour assister au scintillant feu d'artifice pyrotechnique organisé par la municipalité.

## Le Paulownia



Un arbre aux multiples vertus pour la santé et l'environnement. D'origine d'Asie appelé aussi « arbre impérial » est un arbre aux qualités exceptionnelles et à croissance très rapide.

Écologique, il peut aspirer 10 fois plus de CO<sub>2</sub> que beaucoup d'autres espèces et peut produire 4 fois plus d'oxygène qu'un arbre classique.

Il permet également de stabiliser les sols et de lutter contre leur érosion. Le paulownia contient également des substances bénéfiques pour la santé et dans certains pays elles sont utilisées à des fins médicinales.

Le paulownia a un bois résistant, solide, léger et imputrescible. Affichant une faible teneur en humidité, il est très recherché dans le domaine de la construction et de l'aéronautique.

Le paulownia pousse sur toutes les terres sauf sur les terres inondables « il aime l'eau mais n'aime pas être dans l'eau ».

1. Arbre à feuilles caduques, non invasif car stérile.
2. Supporte les écarts de température de 20°C à 50°C.
3. Espèce à croissance ultra rapide, 2-3 mètres par an.
4. Selon le type de plantation réalisée, la coupe de l'arbre peut être effectuée :
  - a) Pour biomasse : coupe à 3-4 années (5-6 fois).
  - b) Pour bois d'œuvre : coupe à 7-8 ans (3-5 fois).
5. A une densité approximative de 290 Kg/m<sup>3</sup> (10 % d'humidité)
6. Production de bois : 1 m<sup>3</sup>/bois tous les 7 ans.
7. S'adapte aux différents sols et climats.



## Le Paulownia à Fyé :



La plantation des Paulownias a été réalisée en mai 2023 derrière le terrain où se trouvent les lagunes qui récupèrent les eaux pluviales de la forêt et des maisons situées du côté de la Maison Familiale Rurale. Ce travail a été effectué conjointement par les employés communaux et les élus. Pendant trois mois, ils ont été arrosés deux fois par semaine.

Comme décrit ci-dessus, le paulownia aime l'eau mais pas trop. Le terrain choisi (inexploité) était favorable dans une grosse partie à cette plantation. Hélas quelques-uns n'ont pas poussé. L'investissement est de 1 500 €. Le contrat passé avec AB Paulownia (société de Fyé) permettra de récupérer environ 100 m<sup>3</sup> de bois dans 7 ans, pour une valeur estimée de 4 000 € à 8 000 € suivant la qualité du bois. Cet arbre repousse aussitôt. Cette opération de coupe sera renouvelée entre 3 à 5 fois ensuite. En dehors de l'aspect financier, ces vertus écologiques font de cet arbre une amélioration de notre environnement sur Fyé. **Encore merci, à toutes les personnes qui ont permis cette réalisation.**



## Le Forum des associations le 9 septembre 2023

### Une première réussie !

Dix associations en partenariat avec la commune ont réalisé leur premier Forum.



### Quelques exposants :



L'AS Foot de Fyé



Fernand Chatelain



Le cyclotouriste de Fyé



Un véritable succès pour les jeux de Créatures Compagnie !



L'harmonie de Fyé  
toujours au rendez-vous !



La restauration rapide



Réunion du bilan



La deuxième édition aura lieu le samedi 7 septembre 2024 de 9h00 à 13h00

# La vie communale et culturelle

## L'exposition de peinture de Couleurs Nord S'Art les 25 et 26 février 2023



Véronique Lesage professeure diplômée avec l'artiste invitée Thérèse Launay

# 20 / La vie communale et culturelle

## Le concert des Lyres de Haute Sarthe le 16 avril 2023



Première partie dirigée par  
Jocelyn Sourgens,  
chef de l'Harmonie de Fyé

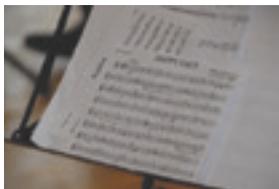


Deuxième partie,  
l'orchestre est dirigé par  
Laurent Rameau-Beunache



Un tonnerre d'applaudissements  
pour les musiciens !

## La Fête de la musique le dimanche 18 juin 2023



Les musiciens  
et les spectateurs ▶



## École de Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles



**Directeur : Laurent Rameau – Beunache**  
**Stage vents et percussions**  
**du 21 et 22 octobre 2023**



Concert de fin de stage le dimanche 22 octobre 2023



Toujours autant de succès  
et de spectateurs !

**Les stages de l'école Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles à Fyé :**

- Stage guitare le 25 mars > Concert le dimanche 26 mars 2023
- Stage vents/percussions les 20 et 21 octobre > concert le dimanche 22 octobre 2023

## Les Associations Culturelles

### ► AFN

**Président :** Michel HONORE - Tél : 02 43 33 40 93

**Secrétaire :** Michel PERDEREAU - Tél : 02 43 33 40 93

### ► A.O.F du Nord Sarthe

L'association des Organismes de Fêtes du Nord Sarthe existe depuis le 21 février 1982 ; elle regroupe une trentaine d'associations et gère un parc de matériel.

**Présidente :** Josiane PIEL

3 Chemin des Garennes

72610 Fyé

Tél. : 02 33 32 04 38 ou 07 81 22 88 51

✉ : piel.luc@outlook.fr



### ► Association Loisirs et Nature en Sarthe

**Astronomie**, soirée d'observation du ciel, découverte des sciences de l'univers.

**Sorties nature**, basées sur la biodiversité, respect de l'environnement, sensibilisation sur l'écologie.

**Président :** Monsieur Mikaël JOSSET

la Sorie - 72610 Fyé

Tél : 07 81 31 01 24

✉ : accueil@web-radio-energie.fr

### ► Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes a pour but en liaison avec la Municipalité d'organiser des fêtes et des manifestations de qualité sur le territoire de la commune.

Si vous êtes dynamique, festif, joyeux et aimez apporter de l'animation...

Venez nous rejoindre à notre réunion publique qui aura lieu le **mardi 16 janvier 2024** à



**20h00**, à la salle polyvalente de Fyé, pour éventuellement devenir membres ou bénévoles du nouveau comité des fêtes de Fyé.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter : **Mme RAVALET Carole** : 29 lieu-dit Le Moulin de Fyé 06.81.99.68.16.

### ► Couleurs Nord S'Art

Association d'Activités Artistiques et Plastiques :

dessin, peinture, aquarelle, pastel, fusain.



Les cours sont donnés par **Véronique LESAGE**, diplômée de l'École Estienne de Paris.

- Le mercredi de 17h00 à 19h00 à la salle du Presbytère de Fyé.
- Le mercredi de 14h00 à 16h00 à Grandchamp
- Adhésion > 15 €
- Les cours > 55 € par trimestre

**Prochaine exposition de peinture les 16 et 17 mars 2024 > salle polyvalente de Fyé.**

Contacts : **Présidente :** Françoise LIMARE

Tél : 06 80 04 72 37

**Professeur :** Véronique LESAGE

Tél : 06 82 07 68 37

### ► CréatureS compagnie

Association qui propose des spectacles et des actions culturelles sur le territoire. Projets de création associant l'art de la marionnette, le masque, l'écriture, l'image et les nouvelles technologies.

Pour tous renseignements :

Tél : 06 62 69 74 08

✉ : creatures.cie@gmail.com

http://cie.creatures.free.fr



## Les Associations Culturelles



► **Génération Mouvement  
Club de Fyé**



Présidente : Chantale METIVIER

20, rue du Calvaire - 72130 Saint-Victeur  
Tél : 02 43 97 38 31 Port : 06 22 61 72 83

✉ : christian.metivier@sfr.fr

Diverses activités sont proposées aux adhérents du Club :

- **Culturelles** : dictée, questions pour un après-midi
- **Ludiques** : jeux de cartes (tarot, belote et 17) scrabble, rummikub
- **Créatives** : couture, tricot, créations manuelles
- **Physiques** : marche tous les lundis à 14h00, pétanque, bowling, molkky
- **Sorties, voyages, séjours ANCV**



Chantale Métivier : La présidente,  
Gérard Defontenay : Le responsable de la pétanque  
Michel Perdereau : Le responsable de la marche

Quelques activités :



Dictée du 8 mars 2023 animée par François Robert



Journée festive vigneronne le 4 octobre 2023

► **L'Harmonie de Fyé**

Présidente : Marie Georges BATONNIER

Tél. : 06 25 19 45 83

✉ : marie-georges.batonnier@orange.fr

Chef de Musique : Jocelyn SOURGENS

Tél : 07 67 12 58 84

✉ : sourgensj@gmail.com

Répétitions à la Maison des Associations de Fyé : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois à 20h30.



Evènements 2024 :

- Fête de la musique le dimanche 23 juin 2024
- LOTO le samedi 23 novembre 2024

► **Maison Familiale Rurale  
de Fyé**



Formations en alternance :

Santé - Social - Agriculture

Directrice : Nolwenn LE BOULANGER

MFR : 6 rue du Rosay - 72610 Fyé

Tél : 02 33 26 81 29 - Fax : 02 33 32 88 49

web : www.mfr-fye.fr

## Les Associations Sportives



### ► Le Club cyclotouriste de Fyé



Belle saison 2023, avec le retour de la Randonnée des Cols Sarthois, 11<sup>ème</sup> édition, qui a réuni le 18 juin dernier 110 cyclotouristes, répartis sur trois circuits (environ 50, 90 et 150 km). Temps mitigé, mais organisation parfaite, comme toujours, très appréciée par tous les participants. On leur donne rendez-vous dans deux ans, en 2025, donc.



*Les inscriptions*



*Le départ*



*Après l'effort...*

Les sorties du samedi après-midi ont été bien suivies et seront reconduites en 2024. Le rendez-vous a lieu chaque samedi, quand le temps le permet, à 14 h à la mairie. Tous les niveaux sont les bienvenus, ainsi que les vélos à assistance électrique (V.A.E.).

Les circuits sont adaptés au niveau et forme de chaque participant. Venez essayer, vous ne devriez pas être déçus.



Lors du week-end du patrimoine (16 et 17 septembre) une vingtaine de cyclos ont participé à deux sorties entre 30 et 50 km dans la vallée du Loir (Sud Sarthe) avec visite de la Rotonde ferroviaire de Montabon le samedi et celle d'une cave avec dégustation des vins de Jasnières et Coteaux-du-Loir, le dimanche. L'hébergement au camping de La Chartre-sur-le-Loir a bien plu, la soirée « restau » du samedi soir aussi.



Nouveauté cette année : Le forum des associations du 9 septembre auquel le club cyclos a participé avec grand plaisir. Des contacts se sont noués avec les autres associations présentes. Cela a aussi permis de mieux nous faire connaître auprès des visiteurs. A renouveler !

**Contacts : Gérard COSME, président** au 02 43 33 10 75  
**Laurence BEAUVOIS, secrétaire** au 06 47 22 77 20

## Les Associations Sportives



## ► AS Foot de Fyé

**2023 une année riche en résultats et en satisfaction.**

**Fin avril :** Les seniors B atteignent les 1/4 de finale du challenge du district de la Sarthe.

**En septembre :** l'équipe première a atteint le troisième tour de la coupe de France, du jamais vue à Fyé.

Autre satisfaction, la féminisation au sein du club, vif succès qui nous a permis de créer trois nouvelles catégories féminines **U10 - F U13 - F U15 F**.

Une quarantaine de licenciées à ce jour au sein du club !

**Deux sorties ont été effectuées :**

- Un après-midi au stade Marvin avec 90 personnes afin d'assister au match Le Mans FC/OM en D2 F.
- Un après-midi avec 44 personnes pour assister à la séance d'entraînement de l'équipe de France féminine au centre de formation de Clairefontaine.



L'école de Foot bat son plein. Son effectif est également à la hausse, on peut remercier l'encadrement de qualité de nos éducateurs à l'origine de ce succès. Nous avons également avancé dans les travaux du stade. 2<sup>ème</sup> tranche de pare-ballons installée.

Changement des anciens éclairages extérieurs remplacés par de l'éclairage LED plus économique.



Nous tenons à remercier Monsieur le Maire, les conseillers municipaux et les employés municipaux, qui grâce à leur soutien nous permettent de maintenir les structures en bonnes qualités afin d'accueillir nos jeunes et leur permettre d'évoluer dans les meilleures conditions.

**Dates à retenir en 2024 :**

- Galette des rois du club : le 06 janvier
- Soirée choucroute : le 10 février
- Tournois familial et 50 ans du club : le 29 juin



## ► Association des chasseurs de Croix Pergeline

Contact : **Gérard FLEURY**

9 Chemin des Garennes - 72610 Fyé

Tél : 02 33 26 90 75

Port : 06 72 94 84 67

## ► Tennis Club

Contact : s'adresser

à **Jean-Pierre FRIMONT**

Port : 06 84 11 57 02



## Liste des Artisans

- ▶ **Agenceur de véhicules**  
C. DUBOIS - 07.87.20.64.52
- ▶ **Électricité**  
Sylvain LELIEVRE - 02.33.26.73.64
- ▶ **Ferronnerie d'art**  
J. SEIGNEURIE - 02.33.82.04.26
- ▶ **Maçonnerie Carrelage**  
Jacky BOYAUX - 02.33.26.72.85
- ▶ **Maçonnerie Carrelage**  
Noël ROUSSEAU - 02.33.26.84.42
- ▶ **Menuiserie artisanale**  
Mickael BALLOT - 06.50.33.22.38
- ▶ **Menuiserie artisanale**  
Pierre TAURIN - 06.82.31.35.94
- ▶ **Peinture**  
Kevin DAVID - 06.43.75.75.94
- ▶ **Plombier / Chauffagiste**  
Christophe LORTIE - 09.62.56.86.30
- ▶ **Restauration de VE / Construction VHC**  
MECA-FAST - 06.75.25.97.19
- ▶ **Sellerie / Tapisserie d'ameublement**  
Valérie LATOUCHE - 02.33.26.92.46
- ▶ **Terrassements M.T.P.**  
Martial FRANCO - 02.33.82.64.36
- ▶ **Transport Guy BEHIER**  
Guy BEHIER - 02.33.28.08.95
- ▶ **Travaux agricoles**  
Jérôme DOUET - 02.33.26.81.41
- ▶ **Triage de semences**  
SAS SALMON-LEBATTEUX  
06.70.93.76.67 - 06.10.52.93.73
- ▶ **Triage de semences**  
Guillaume LAUNAY - 06.86.79.72.17

## Liste des Commerçants

- ▶ **AB PAULOWNIA**  
Jacques COUSSEAU - 02.33.15.31.02
- ▶ **Bar / Tabac / Jeux / PMU**  
« Le Monocle » M. et Mme JEANNE  
02.33.28.93.58
- ▶ **Boulangerie**  
M. et Mme RENAULT - 02.33.26.84.14
- ▶ **Coiffeur « Au salon de Jennifer »**  
Jennifer LHUISSIER  
02.33.28.23.88 - 06.86.79.45.19
- ▶ **Garage auto / Tôlerie**  
Stéphane PERDEREAU - Pascal TROUILLET  
02.33.26.81.73
- ▶ **Garage CACTUS Auto**  
Jonathan MARIE  
02.61.72.00.41
- ▶ **Institut de Beauté « Moment Cosy »**  
Virginie GAUDRE - 02.33.32.12.62

### Autre

- ▶ **Office Notarial**  
SCP HUVEY-GAUDRE-NOEL-DIMECH  
02.33.26.80.03

## Quelques numéros utiles

- ▶ Pompiers ..... **18**
- ▶ S.A.M.U ..... **15**
- ▶ Gendarmerie ..... **17**
- ▶ Gendarmerie de  
OISSEAU-LE-PETIT ..... 02.33.26.80.17
- ▶ École Primaire  
(5 Grande Rue) ..... 02.33.26.98.65
- ▶ Garderie scolaire ..... 02.33.29.47.37
- ▶ SIVOS du Rosay Nord ..... 02.33.15.08.76
- ▶ Maison Familiale Rurale  
(6 rue de Rosay) ..... 02.33.26.81.29
- ▶ Cantine Scolaire de FYÉ ..... 02.33.26.28.94
- ▶ Cantine Scolaire  
de OISSEAU-LE-PETIT ..... 02.33.26.66.75
- ▶ Agence Postale Communale .. 02.33.26.81.15
- ▶ Assistante sociale ..... 02 43 33 33 60
- ▶ L'abbé Gautier TERRAL,  
Paroisse de FYÉ ..... 02.43.97.21.28



## Le Jardin d'Art Brut Fernand Chatelain

La saison 2023 s'est bien déroulée : un peu moins de visiteurs de passage, mais une forte progression de visites de groupes ayant réservé un créneau en dehors des dimanches et jours fériés.

Comme l'an passé, un pot-lectures a été organisé le 27 mai avec quelque 25 spectateurs.

5 lecteurs (Nadine, les deux Véronique, Laurence et François) ont interprété des textes de Léopold Sedar Senghor, Prévert, Jean-Michel Ribes, Alfred Jarry, Jules Romains/Knock.

Pas de sortie cette année, l'association ayant préféré rénover entièrement le parcours d'interprétation. Venez le découvrir, c'est superbe !



Nous faisons appel aux amateurs d'art qui voudraient bien rejoindre notre petite équipe de guides bénévoles (environ 7 heures, en deux permanences). Formation et accompagnement sont assurés par les « anciens ». D'avance merci.

Des stages photos, vous sont proposés gracieusement, afin d'« optimiser » votre pratique de la prise de vue, quel que soit votre appareil.

Visite de FR 3,  
le 29 mai 2023



Cette année, le forum des associations, auquel nous avons participé, a permis de mieux nous faire connaître, de nouer des contacts avec l'école Fernand Chatelain de Fyé afin de proposer des actions communes avec l'équipe éducative.

**Ouvertures** : les dimanches et jours fériés de 14 h 30 à 18 h de la Pentecôte au week-end du patrimoine (mi-septembre). Toute l'année, sur rendez-vous, pour les groupes qui en feront la demande.



### Contacts :

**Office de Tourisme des Alpes Mancelles au 02 43 33 28 04**

**François ROBERT, président, au 02 33 32 91 65 – 06 84 10 93 65**

**✉ : tahitibob72@wanadoo.fr**

## Écurie de propriétaires

- ▶ **La Toque de Meslay**  
2, lieu-dit Meslay - 72610 Fyé  
**Contact** : Aurélien Lafosse  
Tél : **06 85 46 09 63 - 07 77 99 58 20**  
✉ : **aurelafosse@laposte.net**  
GPS : Commune de Fyé, lieu-dit : Meslay



## Les Gîtes

- ▶ **Le domaine de Meslay**  
2, lieu-dit Meslay - 72610 Fyé  
Gîte de Groupe et de Séjour  
**Contact** : Azéline BOUTELOUP  
Tél / Fax : 02 43 34 44 60  
06 13 01 83 22  
✉ : gitedemeslay@gmail.com



- ▶ **Gîte de la Pommeraiie**  
1 Impasse de la Pièce - 72610 Fyé  
Pour 9 personnes :  
4 chambres - 2 salles de bain - 3 WC  
**Contact** : M. Mme ASHWORTH Hugh et Julie  
Tél : 00 44 77 34 41 06 91  
✉ : hughashworth2000@yahoo.co.uk



## École Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles

- ▶ 2 rue Abbé Lelièvre  
72130 Fresnay-sur-Sarthe  
Tél : 02 43 33 93 27 - Fax : 02 43 33 77 23  
✉ : emdt@cchautesarthealpesmancelles.fr  
Directeur : Laurent RAMEAU-BEUNACHE
- ▶ Horaires secrétariat :  
mardi : 14h à 17h  
Mercredi : 9h à 12h  
et 14h à 17h  
Jeudi : 14h à 17h
- ▶ L'EMDT est fermée pendant les congés scolaires (sauf pendant la période d'inscription début juillet)
- ▶ **Site de Fyé**  
**Maison des Associations**  
**13 Grande Rue - 72610 Fyé**



## Office de Tourisme des Alpes Mancelles

- ▶ 19 rue du Docteur Riant  
72130 Fresnay-sur-Sarthe  
Tél : 02 43 33 28 04  
✉ : contact@tourisme-alpesmancelles.fr
- ▶ 14 Place de la Libération  
72170 Beaumont-sur-Sarthe  
Tél : 02 43 33 03 03  
✉ : contact@tourisme-alpesmancelles.fr  
<https://www.tourisme-alpesmancelles.fr>





MAISON DE SANTÉ  
de la Haute Sarthe



hsm  
Haute Sarthe  
Alpes Mancelles

## La Maison de Santé de la Haute Sarthe

Annuaire des professionnels de santé :

- ▶ **Médecin Généraliste :**  
Docteur Alberto ECHEVARRIA VASQUEZ  
02 33 82 51 66  
*Secrétariat : du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00*
- ▶ **Médecin Généraliste :**  
Docteur Gaëlle LE NEN RUIZ  
09 54 61 49 57  
**Prise de rendez-vous :**  
*du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00  
et le samedi de 8h00 à 12h00*
- ▶ **Mésothérapie - Pressothérapie :**  
Docteur GODEL-SALEM Marc  
02 33 29 30 06
- ▶ **Cabinet Infirmiers :**  
Monsieur Christophe CHANUT  
02 33 26 07 90  
*Cabinet Infirmiers sur rendez-vous,  
permanence tous les lundis  
et jeudis de 6h45 à 7h15*
- ▶ **Masseurs Kinésithérapeutes :**  
- Madame Anne BOIZARD  
06 51 64 54 95
- Monsieur Cédric MITTON  
06 44 36 02 85
- ▶ **Sage-femme Libérale :**  
Madame Florence MORINEAU  
06 79 87 43 90 (Gynécologie-grossesse)
- ▶ **Pédicure Podologue :**  
Madame Isabelle RICHARD  
02 43 33 27 64
- ▶ **Psychothérapeute :**  
Madame Catherine RACHET  
06 88 57 82 61
- ▶ **Ostéopathe D.O :**  
Monsieur Julien LEVRARD  
02 33 82 51 66  
*Secrétariat : du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00*  
06 99 60 03 76
- ▶ **Sophrologue :**  
Madame Émilie REY Y CORRAL  
06 27 11 47 83
- ▶ **Réflexologue-Relaxologue :**  
Madame Anne-Sophie ROCHE  
06 27 54 58 86

## Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles

- ▶ 2 rue Abbé Lelièvre - 72130 Fresnay-sur-Sarthe

### Accueil au RC et accessible PMR

Les lundi et vendredi de 9h00 à 12h00

du mardi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Fermeture de l'accueil physique le lundi après-midi et le vendredi après-midi

Tél : 02 43 34 34 59 - Fax : 02 43 33 77 23

Site : [www.cchautesarthealpesmancelles.fr](http://www.cchautesarthealpesmancelles.fr) - Mail : [contact@cchautesarthealpesmancelles.fr](mailto:contact@cchautesarthealpesmancelles.fr)

hsm  
Haute Sarthe  
Alpes Mancelles



## Préserver son sommeil au quotidien

### ► Le sommeil, mon capital santé.

Plus qu'indispensable, le sommeil est vital pour le bon fonctionnement de l'organisme. Il permet d'avoir une forme physique, préserve l'équilibre psychologique, maintient les facultés intellectuelles, stimule les défenses immunitaires.

Le sommeil est commandé par notre horloge biologique, située au niveau du cerveau. Grâce à elle, nous sommes actifs le jour et au repos la nuit. Deux signaux extérieurs lui permettent d'être en phase avec la journée de 24 heures : la lumière et l'activité physique (rythmes de vie).



### ► La mélatonine, l'hormone du rythme.

La lumière empêche la sécrétion d'hormone favorisant le sommeil : la mélatonine.

Tout au long des 24 h, son taux varie : nul pendant la journée, il augmente le soir, est maximal à 2h du matin et revient à zéro lorsque le soleil se lève, indiquant ainsi à notre corps s'il est l'heure d'être en éveil ou au repos.

### ► Les cycles du sommeil.

Le sommeil se compose d'une succession de cycles de 1h30 environ, comprenant chacun du sommeil lent et du sommeil paradoxal :

- le sommeil lent peut être léger ou profond, celui-ci étant plus abondant pendant les deux ou trois premiers cycles : c'est le sommeil de la récupération physique et métabolique. A l'inverse, le sommeil lent léger se répartit à l'endormissement, puis intervient dans les derniers cycles de sommeil. C'est un sommeil plus fragile dont on peut facilement se réveiller.

- le sommeil paradoxal : c'est le moment des rêves et de la récupération psychique. Sa durée, de 10 à 40 min au sein de chaque cycle, augmente au fur et à mesure du déroulement de la nuit.



### Les conditions optimales pour bien dormir

- Dormez dans l'obscurité
- Privilégiez un endroit calme. Si besoin, utilisez des bouchons d'oreilles.
- Évitez les écrans (télévision, ordinateur) car la lumière bleue émise stimule l'horloge biologique et retarde le sommeil.
- Éteignez votre téléphone.
- Adoptez une literie confortable, correspondant à vos besoins.
- Maintenez une température modérée : 18 à 20°C.



## Magret de canard au miel avec son flan de courgettes

### Ingrédients pour 2-3 personnes :

- 1 magret de canard
- Moutarde au basilic
- 360 g de courgettes râpées
- 40 g de poivrons rouges
- 4 œufs
- 50 g de gruyère râpé
- 1 petit pot de crème fraîche
- 10 feuilles de basilic
- 1/2 fromage de chèvre
- 2 cuillères à café de miel de fleurs
- Sel - Poivre



### Préparation du flan courgettes - poivrons :

Faire revenir dans l'huile d'olive 160 g de courgettes avec les 40 g de poivrons pour les attendrir. Dans un saladier, battre 2 œufs y ajouter les 50 g de gruyère, 2 cuillères à soupe de crème fraîche, le sel, le poivre et la préparation courgettes poivrons. Repartir dans un moule en silicone (8 portions), enfourner à four chaud 25 minutes à 180 degrés.

### Préparation du flan courgettes chèvre miel basilic :

Faire revenir dans l'huile d'olive 200 g de courgettes pour les attendrir. Dans un saladier, battre 2 œufs y ajouter 3 cuillères à soupe de crème fraîche, le sel, le basilic finement ciselé, le chèvre coupé en petits cubes et 2 belles cuillères à café de miel de fleurs, répartir dans un moule en silicone (11 portions), enfourner à four chaud 25 minutes à 180 degrés.

### Préparation du magret à la moutarde basilic :

Quadriller la graisse du magret  
Le déposer dans un plat, l'enduire de moutarde au basilic, l'enfourner à four chaud 30 minutes à 180 degrés.

*Bon appétit*



## Cocktails de fêtes

La période des fêtes approche à grands pas...

Nous vous proposons deux recettes, l'une avec alcool, l'autre sans alcool, mais avec des bulles, dans les deux cas.



### ► Marquise au champagne : (pour 8 personnes)

- 1 mesure de sirop de canne
- 1 mesure de marasquin (ou guignolet)
- 1 mesure de kirsch
- Au choix abricots, poires, ananas, pommes découpés en dés (des fruits en conserve feront l'affaire) une orange et un citron découpés en tranches, fruits rouges et raisins seront également les bienvenus...
- 1 bouteille d'eau gazeuse.

Mettre tous les ingrédients ci-dessus dans une grande coupe. Mettre au réfrigérateur pendant au moins une heure.

Au moment de servir, ajouter une bouteille de champagne (ou de pétillant d'Anjou...) au contenu de la coupe et servir aussitôt.

A consommer avec modération, bien sûr !

### ► Cocktail « cassitron » : (pour une personne)

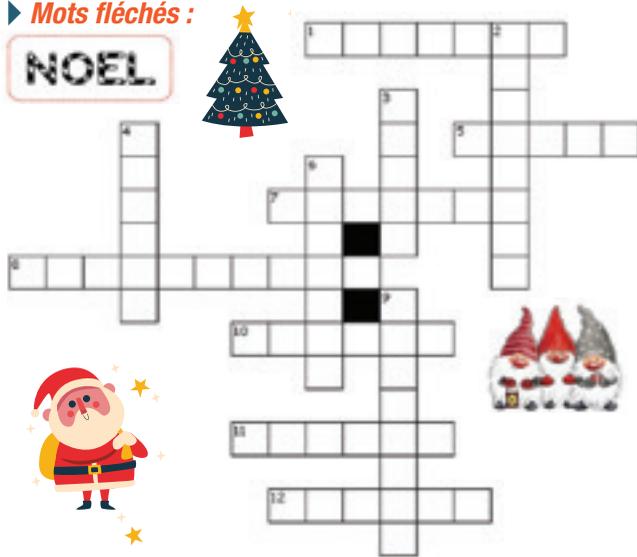


Jus d'un citron vert, 1 cuillerée à soupe de sirop de cassis, si besoin une cuillerée à café de sucre, glaçons, 25 cl d'eau gazeuse, rondelle de citron vert.

Verser le jus de citron vert dans un grand verre. Ajouter le sirop et le sucre et remuer jusqu'à ce que le sucre fonde. Ajouter la glace et recouvrir d'eau gazeuse. Garnir d'une rondelle de citron vert.

► **Mots fléchés :**

**NOEL**



1 Enfants - 2 Traineau - 3 Sapin - 4 Lettres - 5 Liste - 6 Cadeaux  
7 Famille - 8 Guirlandes - 9 Père Noël - 10 Boules - 11 Lutins - 12 Jouets

- 1 - Ce sont eux qui attendent avec impatience la venue d'une barbe blanche.
- 2 - C'est le moyen de transport du père Noël.
- 3 - C'est un arbre qu'on appelle un conifère, il est couvert d'épines mais si beau quand il est décoré.
- 4 - Au mois de décembre les enfants en écrivent une.
- 5 - Sur la lettre il y a une très longue, avec le nom de tous les jouets.
- 6 - Ils sont de toutes les tailles, de toutes les couleurs.
- 7 - Noël est une fête qui permet de réunir. On voit les oncles, les tantes, les papis et les mamies.
- 8 - Elles sont électriques ou multicolores, elles s'entremêlent sur le sapin.
- 9 - Il est vêtu de rouge et blanc, d'une barbe et il a souvent un gros ventre.
- 10 - Elles sont de toutes les couleurs, si jolies sur le sapin.
- 11 - Ils aident le père Noël toute l'année à fabriquer les jouets dans leur atelier.
- 12 - Les enfants en ont commandé par milliers dans leurs souliers.

► **Mots mêlés :**

**JOYEUX NOEL**



- |             |           |
|-------------|-----------|
| BOUGIE      | GUIRLANDE |
| BOULE       | JOUET     |
| CADEAU      | NEIGE     |
| CHOCOLATS   | PÈRE NOËL |
| COURONNE    | RENNE     |
| DÉCORATIONS | SAPIN     |
| ÉTOILE      | TRAINEAU  |
| FLOCON      |           |



## Le calendrier du jardinier



### ► Janvier :

- Taille des arbres fruitiers - Vérifier l'état de fonctionnement de vos outils.

### ► Février :

- Premiers semis au chaud des légumes frileux - Tailler les haies.
- Taille des fruitiers, pommiers et poiriers - Traiter à la bouillie bordelaise.

*En l'application du dernier alinéa de l'article D.614-52 du code rural et de la pêche maritime, pour la métropole, il est interdit de tailler les haies et les arbres entre le 16 mars et le 15 août. Les prairies permanentes désignées comme « sensibles » mentionnées au point I de l'article D.*

### ► Mars :

- Tailler les rosiers - Scarifier la pelouse et fertiliser - Finir la taille des arbres fruitiers à pépins.

### ► Avril :

- Premiers semis en place - Combattre limaces et escargots - Préparer les massifs.
- Début de la tonte du gazon - Combattre les premiers parasites : pucerons, chenilles, carpocapses (espèces de papillons dont la larve se nourrit de la chair des fruits) ...
- Commencer les désherbages.



### ► Mai :

- Planter la plupart des légumes - Fleurir les pots et jardinières.
- Semer et planter toutes les fleurs d'été (bégonia, impatiens...), annuelles (pourpier, dahlia...) ou bulbeuses (tulipes, jacinthes, narcisses...) - Installer des pièges à phéromones.
- Supprimer les fruits en surmombre - Lutter contre les limaces et escargots.
- Appliquer des traitements préventifs contre les maladies sur tous les végétaux.



### ► Juin :

- Éclaircir les légumes racines - Tuteurer les tomates et haricots grimpants.
- Palisser les plantes grimpantes (jasmin, clématites...) - Débuter la taille en vert (tailler les pousses de l'année entre leur 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> feuille).
- Protéger les fruits des oiseaux - Pailler le sol entre les plants.



### ► Juillet :

- Refaire des semis pour avoir des récoltes échelonnées de laitues, haricots, courgettes...
- Semer les légumes d'automne - Supprimer les fleurs fanées.
- Arroser les arbustes plantés dans l'année - Continuer la taille en vert.
- Éclaircir à nouveau les fruits si nécessaire - Traiter à la bouillie bordelaise.
- En l'absence de paillage, biner pour casser la croûte superficielle du sol.



### ► Août :

- Semer mâche, épinards, laitue d'hiver - Repiquer choux, poireaux et laitues.
- Semer les bisannuelles (violette, myosotis, giroflées, œillets de poètes...) et les vivaces (pivoines, capucines, bougainvilliers...) - Tailler les framboisiers non remontants.
- Étayer les branches menaçant de casser.
- Penser à prendre des dispositions particulières en cas de départ en vacances pour les récoltes.

### ► Septembre :

- Planter les fraisiers - Supprimer les feuilles du bas sur les pieds de tomate.
- Semer un engrais vert (graminée) sur les parcelles libérées.
- Planter les vivaces (kalanchoé, agapanthes...) et les bisannuelles (pâquerettes, pensées...) - Recueillir et brûler les fruits parasités ou porteurs de maladies.
- Récoltes des fruits (pommes, poires)



### ► Octobre :

- Planter les légumes d'hiver dans un endroit abrité.



- Arracher les chicorées pour la production d'endives et mettre les racines à forcer.
- Remplacer les fleurs annuelles par des bisannuelles ou des bulbeuses.
- Diviser et planter les vivaces - Regarnir ou semer la pelouse.
- Rentrer les pots des plantes frileuses - Creuser les trous de plantation des arbres à planter - Fertiliser les arbres : corne broyée et compost - Labourer ou bêcher à grosses mottes - Répandre du fumier à la surface du sol.



## ► **Novembre :**

- Nettoyer le potager - Épandre un engrais organique sur les parcelles libres et pailler ensuite.
- Effectuer la dernière tonte et nettoyer la tondeuse.
- Ramasser les feuilles mortes et faire du terreau.
- Protéger les plantes craignant le froid et couper à ras les vivaces.
- Traiter à la bouillie bordelaise juste après la chute des feuilles.
- Commencer la plantation des arbres fruitiers - Vidanger le système d'arrosage.



## ► **Décembre :**

- Les parcelles ne portant aucune végétation doivent être paillées.
- Vérifier la protection des végétaux - Planter les arbres fruitiers.
- Brosser l'écorce des arbres puis badigeonner le tronc de chaux ou d'huiles blanches.
- Épandre de la cendre de bois sur toutes les parcelles du jardin sauf celles portant les plantes de terre de bruyère.



# Les infos pratiques

## Déchetteries

**Déchetteries de Saint-Ouen-de-Mimbré et Beaumont-sur-Sarthe :**  
**Mardi - Mercredi - Vendredi - Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h30**



**Déchetterie d'Ancinnes / Bourg-le-Roi :**  
**Lundi et Jeudi : 9h - 12h / 14h - 17h30 - Vendredi : 14h - 17h30**  
Dernier accès 10 minutes avant la fermeture (11h50 et 17h20).



## Distribution des sacs d'ordures ménagères

**Du samedi 2 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024 aux horaires d'ouverture habituels.**

- Le Lundi : 9h à 12h et 14h à 17h30
- Du mardi au vendredi de 9h à 12h.
- Les samedis 2 et 16 décembre de 9h à 11h30.



- **Fermeture de la mairie le samedi 9 décembre 2023**
- **Fermeture de la mairie du samedi 23 décembre 2023 au lundi 1<sup>er</sup> janvier 2024**

## Infos pratiques

**Pour les demandes de passeport ou de carte d'identité**

Se renseigner pour les formalités à la Mairie de Fresnay-sur-Sarthe  
Sur rendez-vous **uniquement** au 02-43-97-23-75  
**ou sur le site internet :** [www.fresnaysursarthe.fr](http://www.fresnaysursarthe.fr)





### Nouveau à Ancinnes

Trois agents municipaux ont été formés pour faire évoluer l'offre de services publics avec la délivrance de cartes nationales d'identités et de passeports.

Ce service est ouvert à tous les usagers sans restriction de département avec une prise de rendez-vous uniquement en ligne [www.ancinnes.fr](http://www.ancinnes.fr) ou au point numérique à la Mairie.

Mairie : 1, place du Général de Gaulle - Tél : 02 33 82 22 52

### Formalités administratives délivrées à la Mairie de Fyé :

#### Les actes d'état-Civil sont délivrés gratuitement :

- ▶ Acte de Naissance
- ▶ Acte de décès
- ▶ Acte de Mariage

#### La Mairie se propose de vous aider à obtenir certains documents ou vous renseigner sur :

- ▶ Les reconnaissances anticipées de paternité
- ▶ Les documents d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, ...)
- ▶ Les recherches cadastrales
- ▶ Le recensement citoyen obligatoire

### Le recensement citoyen : tous concerné(s) à partir de 16 ans

A partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer en mairie votre recensement citoyen ou militaire : il vous permettra en particulier d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).



#### Le recensement citoyen : quels avantages ?

Le recensement est une démarche citoyenne, qui s'inscrit dans le Parcours Citoyenneté et qui vous permet :

- ▶ D'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC),
- ▶ D'être inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales à vos 18 ans.

Ensuite, l'attestation de participation à la JDC, vous permet :

- ▶ D'accéder aux examens et concours d'État : CAP, Bac, permis de conduire
- ▶ De vous engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil.

#### Recensement citoyen : quels documents sont nécessaires ?

- ▶ Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),
- ▶ Un livret de famille.

### Le recensement de la population

Le recensement de la commune de FYÉ, se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024.

Deux agents recenseurs sont recrutés par la mairie. Ils sont munis d'une carte tricolore signée par le maire. Sur cette carte, figure leur nom ainsi que leur photo.

Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte et peut aussi vérifier son exactitude auprès de la mairie. La réponse au questionnaire du recensement est obligatoire.

Deux possibilités s'offrent à vous :

- Réponse sur papier
- Réponse par internet



## ► Réponse support papier :

L'agent recenseur vous remettra une « feuille logement », un bulletin individuel pour chaque personne du foyer, et une notice explicative.

Il vous expliquera la démarche à suivre et conviendra d'un rendez-vous avec vous pour récupérer les documents, ou éventuellement, vous pourrez les remettre en mairie.

## ► Réponse par internet :

L'agent recenseur vous remettra une notice sur laquelle figurera un identifiant de connexion au site : [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

Il vous suffira de vous connecter à ce site, saisir l'identifiant, puis répondre aux questions.

Si vous indiquez votre adresse de messagerie électronique, vous recevrez un accusé de réception de la transmission.

### ATTENTION :

**LE RECENSEMENT EST GRATUIT, NE PAYEZ PAS POUR REMPLIR VOS QUESTIONNAIRES ET NE RÉPONDEZ PAS AUX SITES QUI VOUS RÉCLAMERAIENT DE L'ARGENT**

## Registre des personnes vulnérables sur la commune de Fyé

La mairie est tenue d'instituer un **registre nominatif des personnes vulnérables de sa commune vivant à domicile qui en font la demande ou à la demande d'un tiers (parent, voisin, médecin, etc...)**

### Les personnes concernées sont :

- Des personnes de plus de 65 ans
- Des personnes handicapées ou malade à domicile
- Des personnes dépendantes
- Des personnes vulnérables (isolées, sous traitement médical, appareillé, femmes enceintes, etc...)

La mairie a en charge, de vous informer de la mise en place du registre, recueillir vos inscriptions, assurer la conservation, la mise à jour et la confidentialité du registre nominatif, le communiquer au préfet à sa demande, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence (*ex : plan canicule*)



La personne qui désire s'inscrire, doit prendre contact auprès de la mairie, où, une fiche d'inscription vous sera remise, ou à télécharger sur le site de la mairie.

Sur cette fiche d'inscription, vous porterez votre nom, la personne à prévenir en cas de besoin, les coordonnées du médecin traitant, quelques petites questions sur votre autonomie à votre domicile, et une rubrique « observations particulières » si vous souhaitez apporter plus de renseignements.

Une fois inscrit, vous pouvez aussi apporter ou supprimer des informations, et vous pouvez même vous désinscrire à tout moment.

## Pour votre sécurité

**Pour votre sécurité et celle de nos concitoyens, la municipalité conseille de stationner en priorité sur le parking de la mairie pour accéder à l'école, ainsi qu'à l'église lors de différentes célébrations. Merci de votre compréhension.**



## MAIRIE

13 Grande rue - 72610 FYÉ - Tél. : 02.33.26.81.15

E-mail : [mairie.fye@wanadoo.fr](mailto:mairie.fye@wanadoo.fr) - Site internet : [www.commune-fye.fr](http://www.commune-fye.fr)

### *Les horaires de la Mairie et de l'Agence Postale :*

*Lundi* : de 9h à 12h et 14h à 17h30

*Du mardi au vendredi* : de 9h à 12h

*Samedi des semaines paires* : MAIRIE SEULEMENT de 9h à 11h30

*Agence Postale fermée le samedi*

### *Les permanences de la mairie les samedis ouverts en 2024 :*

*Samedi 13 et 27 janvier - Samedi 10 et 24 février - Samedi 9 et 23 mars*

*Samedi 6 et 20 avril - Samedi 4 et 18 mai - Samedi 1<sup>er</sup>, 15 et 29 juin*

*Samedi 13 et 27 juillet - Samedi 10 et 24 août - Samedi 7 et 21 septembre*

*Samedi 5 et 19 octobre - Samedi 2, 16 et 30 novembre - Samedi 14 et 28 décembre*

## MAIRE

**M. Jean-Pierre FRIMONT - « La Boubelière » - 72610 FYÉ**

***Permanence du Maire :***

Tous les jours sur RDV sauf mercredi et samedi après-midi

*Comité de rédaction* : Jean-Pierre FRIMONT, Eveline FRIGO, Marie HAGUET, Nadine LELIEVRE,  
Carole RAVALET, Carine RENAULT, François ROBERT

*Conception, réalisation, impression* : IMP. AUFFRET-PLESSIX S.A.S. - MAMERS - Imprim'Vert